

Association Départementale
ACPG-CATM-OPEX
Conjoints survivants de Combattants
& Sympathisants de la Gironde

**BUREAU DEPARTEMENTAL
P.V. DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2025**

**BUREAU DEPARTEMENTAL
Procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2025**

**« EXTRAIT DU REGISTRE
DES PROCÈS-VERBAUX DU BUREAU DÉPARTEMENTAL »**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à quatorze heures quinze, les membres du Bureau Départemental de l'Association des Combattants de la Gironde, régulièrement convoqués par les soins de Monsieur le Président Serge BLÜGE, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sis 97, rue de Saint - Genès à Bordeaux (33 000), sous la présidence de Monsieur Serge BLÜGE, Président Départemental.

Date de convocation : 25 AOUT 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Etaient présents (14) :

Serge BLÜGE, Président Départemental – Gilles SOUSTELLE, Premier Vice-Président – Lucette MITTEAU, Secrétaire Départementale – Michel DAVID, Secrétaire Adjoint – Sylvie MICHAUDET, Trésorière Départementale – Jean-Claude TIZON, Trésorier Adjoint – Vincent COYNAULT, Vice-Président – Rémy CHEVREUX, Vice-Président – Jean-Pierre EYRAUD, Vice-Président – Claude MONLUN, Vice-Président – André PALLARUELO, Vice-Président – Jean-Pierre VIGNERON, Vice-Président – Christian LOPES, Porte-drapeau Départemental – François TANNEAU.

Pouvoirs reçus : 0

Etaient absents excusés : 0

Etaient absents non excusés : 0

Rapporteur : Monsieur Serge BLÜGE, Président Départemental

Secrétaire de séance : Madame Lucette MITTEAU, Secrétaire Départementale

OUVERTURE DE LA SEANCE

Avant l'ouverture des débats, le Président départemental informe les participants que la réunion sera enregistrée, cet enregistrement ayant pour seul objet de faciliter l'établissement du procès-verbal.
Aucune objection n'est formulée.

Ordre du jour :

- 1 Confection des drapeaux avec mention OPEX
- 2 Confection d'une banderole départementale
- 3 Devis pour les drapeaux de table
- 4 Don pour les Invalides
- 5 Ouverture d'un compte au Crédit Mutuel
- 6 Journée patriotique à Vayres (9 octobre 2025)
- 7 Frais de déplacements et acquisition d'un véhicule
- 8 Situation financière
- 9 Assemblée Générale statutaire de l'AD (22 mai 2026)
- 10 ESAT – investissement immobilier et modification des statuts

DELIBERATIONS

1. Confection des drapeaux OPEX

Le Président informe que 17 /28 cantons ont déjà passé commande. Les drapeaux sont en cours de fabrication et seront redistribués dès réception.

2. Confection d'une banderole

Une banderole neutre, sans mention spécifique de section ou de département, a été réalisée. Elle sera mise à disposition pour le congrès, l'Assemblée générale et les différentes manifestations cantonales.

3. Devis pour les drapeaux de table

Un devis de 500 € a été établi pour la confection de 50 drapeaux de table (soit 10 € l'unité). Ces drapeaux seront utilisés lors des assemblées générales, congrès et repas. Les cantons intéressés pourront également en commander. Le suivi est confié à Madame Patricia PRINCIPAUD, Secrétaire Administrative.

4. Don pour les Invalides

La Fédération nationale a sollicité les départements pour compléter le financement des chambres destinées aux Invalides (l'État prenant en charge 80 % des travaux). A ce jour, l'AD, les cantons de Libourne, Pessac et Lormont ont participé pour un montant total de 1 000 €, transmis à la Fédération le 15 septembre 2025.

5. Ouverture d'un compte au Crédit Mutuel

Ouverture d'un compte au Crédit Mutuel du Sud-Ouest (frais d'entrée 22 € en tant que sociétaire).

Ce choix permet d'éviter les frais de gestion bancaire appliqués par la Banque Postale (20 € tous les deux mois, soit 120 € par an).

Un transfert progressif des fonds du CCP vers ce nouveau compte sera opéré.

Un contact avec le CIC est également prévu afin de conseiller les cantons disposant de fonds importants.

6. Journée patriotique à Vayres – 9 octobre 2025

Programme arrêté :

- 9h30 : rassemblement devant l'église de Vayres
- 10h : messe suivie de la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de trois gerbes (Canton, Département, Mairie)
- Vin d'honneur à la salle des fêtes
- Repas convivial
- Remise des diplômes et insignes aux porte-drapeaux

Le tarif retenu est le demi-tarif pour tous les participants. Les cantons doivent transmettre rapidement la liste des participants accompagnée du règlement.

7. Frais de déplacements et acquisition d'un véhicule

Le Président souligne le coût élevé de la location de son véhicule (650 €/mois) et évoque une solution alternative : l'utilisation du véhicule disponible à La Réole (Peugeot 3008 de madame Carpentey, récemment retraitée) pour un coût mensuel de 450 € (une étude de devis complémentaire sur différentes voitures sera menée.).

Il est précisé qu', en contrepartie de l'arrêt du remboursement des frais kilométriques, seuls les frais de carburant seront pris en charge, sur présentation du ticket de caisse accompagné de l'ordre de mission dûment signé, et exclusivement pour les activités réalisées au titre de l'Association Départementale.

Il est proposé de porter l'indemnité kilométrique aux membres du bureau de 0,50 € à 0,69 € par kilomètre.

Ces propositions (indemnités kilométriques et attribution d'un véhicule de service) seront soumises au Comité directeur du jeudi 16 octobre 2025, en vue de leur intégration dans les statuts.

8. Situation financière

Madame Sylvie MICHAUDET, Trésorière départementale, expose la situation budgétaire préoccupante de l'association :

- Déficit prévisionnel de 50 000 € pour 2025, pouvant atteindre 100 000 €,
- Virement de 20 000 € des placements sur le compte courant (déjà effectué) pour faire face aux dépenses,
- Un deuxième virement de 20 000€ sera certainement effectué début du mois d'octobre 2025
- Faiblesse des recettes et incertitudes sur les financements à venir.

Madame MICHAUDET attire l'attention du Bureau sur la nécessité de surveiller attentivement les dépenses, les marges financières étant de plus en plus restreintes.

Monsieur BLÜGE doit vérifier les conditions d'assurance du futur véhicule de service.

9. Assemblée générale statutaire de l'AD

La prochaine Assemblée générale aura lieu le **22 mai 2026** au Haillan:

- Matinée de travail : Activité à la salle des Sablières
- Repas : Déjeuner au Forum des Associations au Haillan
- Distinctions : Remises des médailles et décorations officielles durant la séance de travail, entre l'intervention du commissaire aux comptes et le repas.

Le Président insiste sur la nécessité de plus de discipline et de respect pour la mise en valeur des récipiendaires, ainsi qu'une meilleure organisation dans la gestion des drapeaux.

10. ESAT – investissement immobilier et modification des statuts

Le Président présente les décisions récentes du comité de gestion de l'ESAT :

- Acquisition d'une machine pour automatiser une partie de la production, (palettes)
- Achat d'un bâtiment destiné à la création de logements.

Pour sécuriser ces projets, il est proposé de modifier les statuts afin d'y inclure la possibilité de :

« Créer et gérer des établissements médico-sociaux et acquérir tout bien mobilier et immobilier nécessaire à leur fonctionnement. »

Le Bureau Départemental décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'intégralité des mesures et recommandations présentées lors de la réunion.

Les décisions et propositions adoptées, seront transmises au Comité directeur pour validation.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

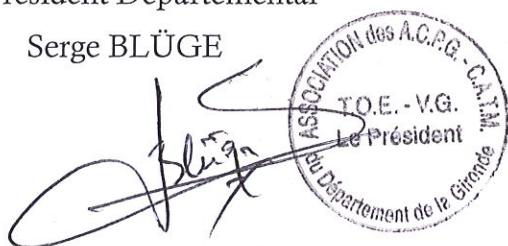
L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été soulevée, le Président déclare la séance levée à **15 h 33 min 40 s**.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été rédigé, paraphé et signé par le Président et la Secrétaire Départementale.

Fait à Bordeaux, le 25 septembre 2025

Le Président Départemental

Serge BLÜGE



La Secrétaire Départementale

Lucette MITTEAU

